

Sur le territoire

LE SYMBA RÉALISE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES...

L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES EN CHARENTE ET CHARENTE-MARITIME

✓ LESQUELLES ?

Les zones humides sont pour leur majorité étroitement liées au réseau hydrographique. Elles se retrouvent au niveau des têtes de bassin versant, le long des cours d'eau et au niveau des plaines alluviales. On peut aussi en identifier sur des zones de plateaux, elles sont dites « ponctuelles ».

✓ DIFFÉRENTS TYPES D'HABITATS

Les zones humides sont présentes en milieu naturel (prairies, landes, mégaphorbiaies, boisements, habitats de marais, roselières) ou en milieux dits anthropiques (cultures, plantations, jardins).

✓ MODE OPÉRATOIRE DE L'INVENTAIRE DE TERRAIN

La méthodologie suit les éléments présents dans l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié le 1^{er}

octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation. **La délimitation des zones humides se base sur deux critères : l'analyse du sol et l'analyse de la végétation.** Une fois délimitées, les zones humides sont caractérisées par différents éléments : type d'habitat, données hydrologiques, données biologiques, usages, menaces, atteintes.

Pour la réalisation de cet inventaire réalisé sur le territoire de Grand Cognac, le SYMBA a effectué un travail de terrain sur les 24 communes concernées. Ce diagnostic sera un outil pour la Communauté de communes dans le cadre de la révision de son PLUi. Concernant la CDA de Saintes, l'inventaire a débuté au second semestre 2023.



SORTIE DÉCOUVERTE des chauves-souris

La sortie a eu lieu samedi 4 août 2023 à la Salle des fêtes de Saint-Sulpice de Cognac et sur les berges de l'Antenne. Elle a réuni 22 personnes qui ont pu découvrir les différentes étapes de vie des chauves-souris (été et hivernage), **les résultats des suivis réalisés** sur la commune. Cette sortie a été animée par **Alexandre DUTREY** de l'association partenaire Charente Nature.

St Sulpice de Cognac

SORTIE NOCTURNE

Découverte
des chauves-souris

dans la Vallée de l'Antenne
« Les Belles de la Nuit »

Vendredi 04 Août 2023

de 20h00 à 22h30
RDV à la Salle Jean Dubourg
Mairie de St Sulpice

Ouvrir à tous, prévoir une lampe de poche



COMITÉ DE PILOTAGE 2022/2023 : octobre 2023

Le comité de pilotage du site se réunit annuellement, la dernière réunion a eu lieu en octobre 2023. Ce comité de pilotage a pour rôle de conduire l'élaboration du document d'objectifs du site, il suit désormais la réalisation des actions de l'année et définit des orientations pour l'année suivante. Il se compose de représentants des services et établissements publics de l'Etat, de représentants des collectivités territoriales (Région, Département, Communautés de communes concernées), de représentants des propriétaires, usagers et socio-professionnels. Le comité de pilotage est un lieu de concertation et de débat.

Contact : Sophie MENNESSON
EPAGE SYMBA - Animatrice Natura 2000
06 09 13 03 48 - biodiversite@symba.fr
<https://valleedelantenne.n2000.fr/site>



Directeur de la publication : Fabrice BARUSSEAU - Coordination – conception : Alice PERRON – Sophie MENNESSON
Maquette : Bérandère CLARY - Impression : AJ Grafik – 17 MATHA - Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de la mission déléguée de l'État comme structure animatrice Natura 2000 du site de « la Vallée de l'Antenne et ses affluents », sous l'autorité de la Préfète de la Charente et du Préfet de la Charente Maritime

Lettre N°13

LETTRE INFO SITE NATURA 2000 Vallée de l'Antenne



Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 N° FR5400473



ÉDITO

La crue de l'année 2021 suivie d'une sécheresse d'une ampleur exceptionnelle sur juillet/août 2022, avec un stress hydrique des sols très prononcé, ont accéléré la **prise de conscience de la fragilité de la ressource en eau et de sa disponibilité.**

Le changement climatique se traduit localement par une augmentation des événements météorologiques extrêmes, dont nous subissons directement les conséquences. **Les milieux humides participent à la régulation et la prévention de ces risques naturels.** Ils atténuent les effets du réchauffement et amortissent les impacts que subissent les populations : atténuation de l'intensité des crues, soutien à l'alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses par capture de la ressource en eau et maintien de la nappe.

Ensemble alluvial remarquable de plus de 1 200 hectares, abritant une dizaine d'habitats et plus d'une vingtaine d'espèces animales d'intérêt communautaire, le site de la Vallée de l'Antenne fut reconnu par l'Union Européenne dès 2004 et intégré au réseau européen Natura 2000.

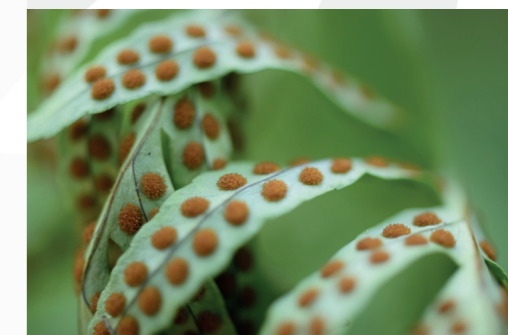
La conservation de ces habitats et de leur biodiversité associée mérite donc toute notre attention pour bien cibler les interventions. Les approches agricoles, forestières et environnementales, pourtant différentes, sont loin d'être incompatibles. Les outils Natura 2000 permettent de mettre en œuvre sur le terrain des **pratiques vertueuses** et les actions partenariales se poursuivent.

Depuis juillet 2022, l'EPAGE SYMBA s'est vu confier l'animation du site de la Vallée de l'Antenne et poursuit ainsi l'animation, dont vous trouverez les résultats dans ce bulletin.

Sophie MENNESSON
Animatrice du site Natura 2000 – EPAGE SYMBA



L'Antenne à Cherves
© EPAGE SYMBA



CHANGEMENT D'OPÉRATEUR et nouvelle animatrice !



Sophie MENNESSON
Animatrice

La LPO était la structure porteuse et animatrice du site Natura 2000, jusqu'en juin 2022. Désormais l'**EPAGE SYMBA assure ces missions d'opérateur et animateur pour le périmètre de la Vallée de l'Antenne.**

2022 a été également l'année de préparation du dispositif des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Afin que les exploitants agricoles puissent en bénéficier sur le site Natura 2000, dans un contexte climatique de plus en plus tendu pour eux, le Symba s'est porté candidat et a été retenu pour la période 2023-2027.

Sophie MENNESSON Animatrice Natura 2000 est désormais chargée de répondre à vos questions, réaliser les études d'incidences et accompagner les porteurs de projet sur ce territoire.

POINT SUR le tableau de bord

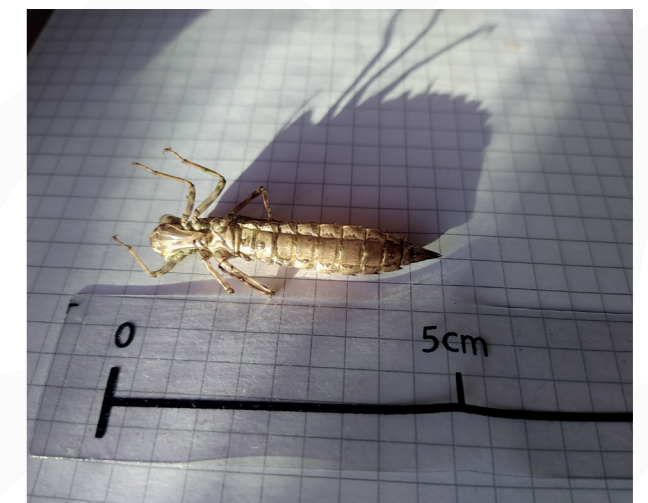
Le DOCoB (document d'objectifs du site) initial doit faire prochainement l'objet d'une actualisation sous forme d'un Tableau de Bord déclinant des objectifs à long terme au regard des enjeux et des priorités. Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2022 et 2023 à l'aide des partenaires suivants :

Groupes ou espèces suivi(e)s	Fonge champignons	Hétérocènes Papillons de jour	Chiroptères Chauve-souris	Odonates Libellules	Flore	Mammifères aquatiques Vison
Habitats prioritaires	Pelouses calcicoles	Prairies humides - Pelouses calcicoles	Cavités	Prairies humides Cours d'eau Ripisylve	Pelouses calcicoles	Prairies humides Cours d'eau Ripisylve
Partenaires Prestataires	GEREPI Charente Nature	Charente Nature déclinaison du PNA	Charente Nature	SYMBA/ CEN NAVia formation et déclinaison du PNA	SYMBA	LIFE vison se termine en 2023 Projet 2024 réintroduction

POINT SUR les suivis biologiques



GEREPI assure le suivi de la fonge depuis 2021.



Prospections 2023 Odonates

En partenariat avec le CEN Aquitaine, une **recherche de libellules** sur le site s'est engagée dans la Vallée de l'Antenne. Le protocole de recherches s'appuie sur la **récolte des exuvies** (mues) qui permettent d'attester de la présence et de la reproduction. **Si vous souhaitez participer, vous avez juste besoin d'un bocal et de noter le lieu (point GPS).**

A faire pendant une balade au bord de l'eau d'Avril à Août.

Toutes les infos ici : <https://valleedelantenne.n2000.fr/accueil>



Rappels sur LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Dans le cadre de la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune (PAC), le dispositif d'aides agricoles dites « Mesures Agro-Environnementales et Climatiques » (MAEC), est reconduit.

Le Symba s'est mobilisé pour déposer un projet agro-environnemental afin d'activer ces aides sur le territoire du site Natura 2000 «Vallée de l'Antenne». Sur la base du volontariat, les exploitants agricoles peuvent **signer des MAEC sur une durée de 5 ans**, lesquelles les engagent à respecter certaines pratiques, en contre partie desquelles ils touchent des **aides financières proportionnées** au regard des surfaces engagées.

Le projet agro-environnemental et climatique des sites Natura 2000 a été validé par les Services de l'Etat en 2022. Le dispositif est détaillé ci dessous.

Consultez les fiches sur les MAEC en scannant ce QR code



Campagne 2023

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de la Vallée de l'Antenne

Contexte
La Vallée de l'Antenne est classée site Natura 2000, en raison d'une riche biodiversité caractérisée par la présence d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. L'EPAGE SYMBA est animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Antenne depuis la fin d'année 2022. Dans la continuité de cette nouvelle compétence, le syndicat a élaboré un Plan Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). La création de ce PAEC permet la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour répondre aux enjeux environnementaux du territoire.

Le territoire concerné par les MAEC enjeu biodiversité
Les mesures agro-environnementales et climatiques présentées dans ce document peuvent être engagées dans le périmètre représenté en vert.

Quelques chiffres du PAEC
7194 ha
Superficie totale
35
Communes concernées

Légende
□ Limites communales
■ Périmètre du PAEC enjeu biodiversité de la Vallée de l'Antenne
■ Site Natura 2000 élargi aux Bots cultureux